# PLAQUES DE BAUDRIER DES ADMINISTRATIONS FORESTIÈRES FRANÇAISES

## DE 1799 À 1814

Réalisation de R. Bacchetta, J.C. Chausse, Y. Gouchet. Illustrations de P. Berthelot.

Remerciements à B. Joly, M. de Banizette, au groupe Histrafor ainsi qu'au Musée de la Chasse et de la Nature de Paris pour les photos des baudriers du XVIIIe.

# LE CONSULAT 1799 – 1804 ( an 8 - an 13 )





#### Plaque N°1.

L'arrêté du 15 germinal an IX (5avril 1801) fixe l'uniforme de couleur verte et y adjoint une bandoulière couleur chamois qui porte une plaque en métal blanc.

#### Plaque N°2.

Plaque provenant de la 11<sup>e</sup> conservation secteur proche de la Vendée (secteur des Chouans).

N° 1

Les références à la nouvelle administration et au nouveau régime politique ont été effacées :

- Les 2 mots RÉPUBLIQUE FRANCAISE,
- Le mot « NATIONALES », de la mention Forêts Nationales,
- Le numéro de la conservation, nouvelle division forestière de l'administration.

### L'EMPIRE 1804 - 1814



Les plaques portent : -La représentation de l'aigle couronné (tête tournée à droite).

- Les légendes EAUX ET FORÊTS IMPERIALES et EAUX ET FOREST montrent l'attachement à la tradition alors que le titre officiel de l'administration est Administration Générale des Forêts.

- Le numéro de la conservation.



Certaines plaques portent le nom du fabricant BOUSSARD.

On remarque l'emploi sur certaines plaques du vieux vocable « FOREST ».

### PLAQUES DES GARDES DE FORÊTS COMMUNALES



Contrairement à celles des gardes des forêts domaniales l'aigle couronné a la tête tournée à gauche.

Vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice en faisant part d'une information, une photo, une remarque!

Contactez moi:

foretdeberce@gmail.com

Je ferai remonter vos observations